



Algoma District Services Administration Board
Conseil d'administration des services du district d'Algoma

Plan de croissance dirigée 2022 à 2026



Algoma District Social Services
Services Sociaux du district d'Algoma

Révisé en août 2025

Le plan de croissance dirigée du Conseil d'administration des services du district d'Algoma (CADSDA) s'aligne à la vision du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (système d'AGJE) visant à garantir à un plus grand nombre de familles ontariennes l'accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants inclusifs de haute qualité, peu importe leur lieu de résidence.

Notre plan a été élaboré en examinant les données les plus récentes, notamment la capacité actuelle des services de garde, les listes d'attente, les données démographiques et les consultations avec les partenaires communautaires. Des révisions seront apportées au fur et à mesure de la mise en œuvre et de la réévaluation du plan.

Contexte

Le 27 mars 2022, les gouvernements de l'Ontario et du Canada ont signé l'Accord du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (système d'AGJE). Le financement prévu par l'AGJE servira à consolider et à exploiter le succès du financement actuel des services de garde d'enfants et des initiatives connexes. Les objectifs du système AGJE sont les suivants:

- a. Réduire les frais de garde moyens des services de garde agréés pour les enfants de moins de 6 ans.
- b. Créer davantage de places en services de garde agréés de qualité et abordables.
- c. Éliminer les obstacles à l'offre de services de garde agréés inclusifs et flexibles.
- d. Renforcer la main-d'œuvre du secteur de la petite enfance grâce à une meilleure rémunération, à la formation et à des possibilités d'apprentissage professionnel.

Objectifs de création de places

L'objectif général du Plan de croissance dirigée du AGJE est d'améliorer l'accès à des services de garde d'enfants agréés inclusifs en visant un ratio provincial commun d'accès aux services de garde de 37%. L'accès aux services de garde désigne le nombre de places en garderie agréées offertes aux enfants de 0 à 5 ans, proportionnellement au nombre total d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans le district.

En mai 2023, des objectifs de création d'espaces ont été communiqués aux gestionnaires de système de services dans le cadre du Plan de croissance dirigée appuyant l'engagement de l'Ontario à créer 86,000 nouvelles places en service de garde d'enfants d'ici le 31 décembre 2026. Cela a fourni aux gestionnaires de système de services de toute la province une allocation d'espaces théorique pour l'expansion de places en services de garde d'enfants agréés parmi les écoles ainsi que des services basés en communauté pour 2022-2026.

Rééquilibrage

Début 2025, le ministère de l'Éducation a procédé à un rééquilibrage. Ce rééquilibrage s'appuyait sur les renseignements fournis par les gestionnaires du système de services en octobre 2024. Cet exercice a permis d'ajuster les cibles de gestion pour de nombreux gestionnaires de système de services afin d'aider l'Ontario à atteindre l'objectif global de création de 86,000 places. Ce rééquilibrage a eu un impact net sur le CASDA, permettant ainsi de maintenir l'objectif de 248 places entre 2002 et 2006.

Plan de croissance dirigée

Le CASDA a reçu du ministère de l'Éducation le mandat d'agrandir le système AGJE de 248 places dans les écoles et les communautés entre 2022 et 2026, comme suit:

Année	2022	2023	2024	2025	2026	Total
Objectifs d'expansion	5	18	54	40	131	248
Basé en communauté	5	18	54	40	67	184
Basé parmi les écoles					64	64

La répartition par groupe d'âge est la suivante:

Année	2022	2023	2024	2025 (Projeté)	2026 (Projeté)	Total
Poupon			10		20	30
Bambin		10	15		30	55
Préscolaire		8	16	8	48	80
Jardin d'enfants	5		13	26		44
Âge scolaire					15	15
Services de garde en milieu familial agréés				6	18	24
Total	5	18	54	40	131	248

Espaces créés (2022 – 2024)

Ville d'Elliot Lake – Basé en communauté

Cette priorité visait à augmenter de 77 le nombre de places en services de garde agréés à Elliot Lake. 36 nouvelles places ont été créées à All Star Children's Services et 41 places à Claire Dimock Children's Centre.

Accès, inclusion, et populations prioritaires

Ce plan respecte les attentes énoncées dans le [Cadre ontarien pour l'accès et l'inclusion au sein des services de garde d'enfants 2023](#), élaboré par le ministère de l'Éducation. La vision du système AGJE est de permettre aux enfants de l'Ontario, quelles que soient leurs capacités et leur milieu socioéconomique, de participer activement et significativement aux services de garde, en favorisant des relations authentiques et bienveillantes avec leurs pairs et leurs éducateurs. Le plan a été élaboré dans l'optique de favoriser l'accès pour:

- Enfants vivant des familles à faible revenu
- Enfants vulnérables
- Enfants ayant des besoins exceptionnels
- Enfants issus de communautés diverses
- Enfants francophones
- Familles autochtones
- Enfants de nouveaux arrivants au Canada

Défis liés à la main-d'œuvre

Offrir des services de garde de qualité, assurés par des professionnels qualifiés de la petite enfance, est essentiel à la stabilité économique et au bien-être des familles. Il est largement reconnu qu'il y a une pénurie d'éducatrices/trices de la petite enfance (EPE), non seulement dans le district d'Algoma, mais partout en Ontario et au pays. Pour répondre à la croissance future, les effectifs actuels en services de garde devront augmenter. Les Services à l'enfance demeurent déterminés à soutenir et à renforcer notre main-d'œuvre locale en services de garde.